

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19931**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Droit mention Droit des affaires spécialité Droit bancaire et financier finalité professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Assas - Paris 2, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Le Président de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Droit bancaire et financier forme des juristes hautement qualifiés immédiatement opérationnels dans le champ du Droit bancaire et financier. Ils maîtrisent les connaissances théoriques et sont initiés aux techniques pratiques.

Les titulaires du diplôme sont capables d'exercer tous types d'activités auxquels les praticiens du droit bancaire et financier sont susceptibles d'être confrontés notamment :

- Intervenir dans des contentieux complexes.
- Préparer des opérations de marché.
- Rédiger des avis juridiques dans les domaines bancaire et financier.
- Conseiller des personnes physiques ou morales en droit bancaire et financier.

Afin d'assurer l'ensemble de ces activités, le titulaire du Master Droit bancaire et financier est apte à mobiliser des connaissances approfondies et à maîtriser un certains nombres d'outils. Il est capable de :

- maîtriser tous les secteurs du droit bancaire et du droit financier en vue de donner un avis d'expert sur les stratégies financières et les investissements des entreprises ;
- maîtriser les outils du contentieux en vue de collaborer à la gestion de contentieux juridiques et financiers ;
- suivre les évolutions légales et réglementaires relatives au domaine financier en vue de veiller à ce que les opérations financières envisagées soient en conformité avec les lois et règlements au niveau national et international ;
- apprécier les risques juridiques et le coût fiscal des opérations financières engagées en vue de conseiller un client ou une entreprise ;
- analyser et comprendre une situation juridique complexe et situer un problème dans un contexte global en vue de proposer les solutions juridiques appropriées ;
- utiliser les dispositions juridiques en vue de perfectionner la gestion financière des entreprises ;
- assurer la veille juridique en droit bancaire et financier en vue d'actualiser ses connaissances en matière de lois, règlements, jurisprudence.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce des fonctions juridiques dans le domaine bancaire et financier.

Le titulaire du Master Droit bancaire et financier peut exercer au sein de :

- Banques
- Administrations spécialisées (type AMF)
- Cabinets d'avocats
- Établissements de crédit français et étrangers
- Institutions de contrôle (Banque de France, Banque centrale européenne, Commission bancaire)
- Entreprises d'investissement
- Sociétés de bourse
- Sociétés de gestion de portefeuille.

Le diplômé peut assurer tous types d'emplois exigeant un haut niveau de connaissances en particulier dans le domaine du droit bancaire et financier, dans des fonctions d'organisation, de conseil, d'étude et de contrôle de droit :

- Juriste dans des établissements de crédit
- Avocat dans des cabinets spécialisés
- Conseiller juridique
- Conseiller financier
- Responsable d'un service juridique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master se déroule sur 2 années d'études.

L'accès au master 1 est ouvert aux titulaires d'une licence en droit.

L'accès au master 2 Droit bancaire et financier est ouvert aux titulaires d'un master 1 droit, aux titulaires d'un premier master 2 ou diplôme équivalent. Le master 1 mention Droit des affaires de l'Université Paris 2 est particulièrement adapté. L'accès au master 2 se fait sur dossier puis sur entretien.

La formation en master 1 mention Droit des affaires est la suivante :

1er semestre :

UEF1 - 20 ECTS

3 matières obligatoires avec TD : Droit des affaires 1 (entreprises en difficultés), Droit fiscal des affaires 1, Droit civil 1 (Droit du crédit).

UEC1 - 10 ECTS

2 matières obligatoires sans TD : Droit international privé 1, Droit de la concurrence (interne et communautaire).

2 matières sans TD parmi : Droit et économie bancaires, Droit des assurances, Droit des transports terrestres et aériens, Droit de la protection sociale, Droit de l'urbanisme, Grands systèmes de droit contemporains 1, Droit public de l'économie 1, Droit du service public.

Un enseignement obligatoire d'anglais.

2ème semestre :

UEF2 -20 ECTS

2 matières obligatoires avec TD : Droit des affaires 2 (instruments de paiement et de crédit), Droit fiscal des affaires 2.

UEC2 - 10 ECTS

2 matières obligatoires sans TD : Droit du commerce international, Droit pénal des affaires.

2 matières sans TD parmi : Droit des marchés financiers, Droit maritime, Droit fiscal européen et international, Contentieux fiscal, Droit civil 2 (droit patrimonial de la famille), Droit international privé 2, Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law), Droit de la construction, Droit de l'environnement, Droit public de l'économie 2, Comptabilité des sociétés, Droit pénal spécial, Droit de la propriété intellectuelle (brevets, marques, propriété littéraire et artistique).

Un enseignement obligatoire d'anglais.

Un atelier de professionnalisation facultatif.

La formation dispensée en master 2 Droit bancaire et financier est la suivante :

60 ECTS.

- *Aspects institutionnels*

- Marchés financiers

- Opérations financières

- Opérations de crédit

- Produits dérivés et techniques de gestion des créances et des dettes

- Sûretés

- Déontologie et responsabilités

- Aspects européens et internationaux

- Fiscalité des instruments financiers

- Analyse financière

- Surveillance prudentielle et traitement des faillites bancaires et financières

Tous les enseignements sont donnés sous forme de séminaire. Certains sont délivrés en langue anglaise.

Les étudiants qui ne sont pas en apprentissage doivent effectuer un stage de 3 mois. Ce stage rémunéré est réalisé en banque ou en cabinet d'avocats spécialisé.

Modalités de contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des enseignements et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux, contrôle continu, stage assorti d'un rapport.

Des mentions sont attribuées :

17-20 : mention très bien

15-17 : mention bien

13-15 : mention assez bien

10-13 : mention passable

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le diplôme est délivré sur délibération du jury du master concerné. Le jury est désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L.613-1 du Code de l'éducation.

En contrat d'apprentissage	X		Le diplôme est délivré sur délibération du jury du master concerné. Le jury est désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L.613-1 du Code de l'éducation.
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation	X		Le diplôme est délivré sur délibération du jury du master concerné. Le jury est désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L.613-1 du Code de l'éducation.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master.

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle, de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 octobre 2014 - n°20051892 - accréditant l'Université Paris II en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation - articles R613-32 à R 613-37 relatifs à la VAE.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2008-2009 : 207 candidatures - 22 admis à s'inscrire - 17 diplômés
2009-2010 : 178 candidatures - 20 admis à s'inscrire - 17 diplômés
2010-2011 : 177 candidatures - 24 admis à s'inscrire - 21 diplômés
2011-2012 : 198 candidatures - 19 admis à s'inscrire - 18 diplômés
2012-2013 : 205 candidatures - 22 admis à s'inscrire - 19 diplômés

Autres sources d'information :

[Site internet de l'autorité délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Assas - Paris 2 : Île-de-France - Paris (75) [Paris 5ème]
Université Panthéon-Assas Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Historique de la certification :

Le master Droit bancaire et financier a pris la suite du DESS Droit bancaire et financier créé en 2001.